

GRILLE DE COTISATIONS 2012

Montants soumis à TVA	Cotisations HT Membres Adhérents et Associés	Cotisations TTC Membres Adhérents et Associés	Cotisations HT Membres Fondateurs	Cotisations TTC Membres Fondateurs
PME et Associations d'entreprises				
Associations d'entreprises Budget de fonctionnement <500K€	1 500 €	1 794 €	2 250 €	2 691 €
Associations d'entreprises Budget de fonctionnement >500K€	3 000 €	3 588 €	4 500 €	5 382 €
TPE < 10 Etp, CA < 2 000 000 € *	350 €	419 €	525 €	628 €
PE < 50 Etp, CA < 10 000 000 € *	600 €	718 €	900 €	1 076 €
ME > 50 et < 250, CA < 50 000 000 € *	1 500 €	1 794 €	2 250 €	2 691 €
ETI > 250 et <2000	3 000 €	3 588 €	4 500 €	5 382 €
Grandes Entreprises				
GE	10 000 €	11 960 €	15 000 €	17 940 €
GE 1ère année d'adhésion	5 000 €	5 980 €		
Et. Publics, Ecoles, CCI				
Organismes nationaux	8 000 €	9 568 €		
Universités et grandes d'écoles	2 500 €	2 990 €	3 750 €	4 485 €
Ecoles professionnelles / Laboratoires privés	900 €	1 076 €		
EPIC CCI & Comex	5 000 €	5 980 €	7 500 €	8 970 €
Investisseurs				
	900 €	1 076 €		
Communautés d'agglomérations				
	6 000 €	7 176 €		
Contribution sur les projets financés**				
Montant de l'aide publique en € :		HT		TTC
Tranche de 20 000 à 99 999		500 €		598 €
Tranche de 100 000 à 299 999		1 500 €		1 794 €
Tranche de 300 000 à 599 999		4 000 €		4 784 €
Tranche de 600 000 à 999 999		7 500 €		8 970 €
Total des aides notifiées supérieur à 1 000 000 €		9 500 €		11 362 €

*Les catégories des PME sont définies selon les critères européens. Si l'un des deux critères est dépassé, la PME entre dans la catégorie supérieure.

** Participation pour tout membre d'un projet labellisé par le pôle et recevant une aide publique (subvention et avance remboursable) liée au label Cap Digital. Facturation émise par le pôle en fin d'année et prenant en compte le cumul des aides notifiées dans l'année.